

NOTE D'INFORMATION

Création	MàJ	Vérification
20/01/2022	20/01/2022	20/01/2022
Approbation	Diffusion	Application
20/01/2022	24/01/2022	24/01/2022

BOURSE DES EMPLOIS VACANTS POSTES CADRES

PUBLICATION DU 24 JANVIER 2022 - EMPLOIS VACANTS OU SUSCEPTIBLES DE L'ETRE

POSTES CADRES	PRH	Encadrant des équipes non médicales – Service de médecine et santé au travail <u>Multisites</u>
----------------------	------------	--

Les agents remplissant les conditions définies dans les fiches de poste ci-jointes et actuellement en fonction au Centre Hospitalier Universitaire de NICE, intéressés par une affectation sur un de ces postes devront adresser leur candidature (**Lettre de motivation, CV et fiche de candidature ci-jointe**).

Les candidatures doivent impérativement être signées par le Cadre supérieur hiérarchique ou le Directeur du Pôle référent. Toute candidature avec un autre signataire ne sera pas prise en compte.

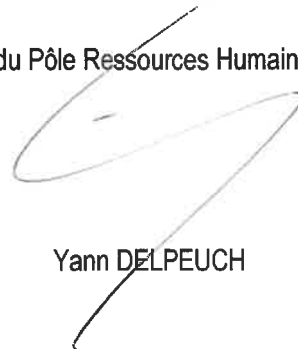
Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Directeur Général
Centre Hospitalier Universitaire de Nice
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Grand-Hôtel - 2^{ème} étage - Hôpital de Cimiez
4 avenue Reine Victoria, CS 91179, 06003 Nice Cedex 1

Ou par mail à l'adresse suivante : drh-recrutement@chu-nice.fr

Date limite de dépôt des candidatures : Lundi 07 février 2022

Le Directeur du Pôle Ressources Humaines Adjoint



Yann DELPEUCH

Fiche de poste

Décrie de façon générale le poste de travail

ENCADRANT DES EQUIPES NON MEDICALES – Service de Médecine et Santé au Travail

Nom et signature du cadre de proximité

Nom et signature du responsable soignant de

pôle

Date :

Localisation (Pôle, Unité de soins/Service, Site)

Multi sites

Grade : Cadre de Santé ou ACH

Fonction : Encadrement de l'équipe non médicale de médecine et santé au travail

Métier : Encadrement de l'équipe paramédicale

Liaisons hiérarchiques administratives : Sous l'autorité actuelle du Pôle RH mais ayant vocation à être rattaché au futur Pôle Santé Publique-Santé Mentale

Liaisons hiérarchiques fonctionnelles : Actuellement sous l'autorité de la DRH puis sera rattaché au Responsable Soignant de pôle sus-cité

Présentation de l'équipe d'appartenance : Equipe d'encadrement du pôle & collaboration étroite avec une équipe type médecins, 4 IDE, 1 psychologue, 5 AMA des 3 principaux sites (Archet, Cimiez, Pasteur)

Cf organigramme

Horaires fixes de jour en JC : du lundi au vendredi (Forfait jour)

Planification des congés annuels avec l'équipe d'encadrement du pôle

- Mettre en adéquation les moyens humains et matériels afin de garantir la qualité et la sécurité de prise en charge des patients (ici professionnels du CHU)

- Garantir les bonnes pratiques de l'équipe soignante

- Manager et organiser le travail de l'équipe pluridisciplinaire non médicale

- Définir et mettre en oeuvre le plan de développement des compétences spécialisées en médecine du travail

- Assurer la répartition des compétences en fonction de l'activité et savoir utiliser toutes les potentialités de l'équipe

- Décliner de façon opérationnelle le projet de service dans sa dimension non médicale

- Développer la cohésion d'équipe et l'harmonisation des pratiques entre sites pour construire une seule équipe

- Actualiser et diffuser des procédures et protocoles de soins

- Gérer les personnels paramédicaux de l'unité

- Evaluer les pratiques professionnelles : audits, EPP, suivi d'indicateurs de qualité ...

- Accueillir et organiser l'encadrement des nouveaux agents et des étudiants

- Evaluer les agents

- Superviser les commandes de la gestion des stocks (plein-vider), du rangement des réserves, de la tenue de la pharmacie

- Superviser la gestion et maintenance des équipements et la bonne allocation des ressources matérielles

Appliquer la politique institutionnelle dans les domaines de son champ d'actions et de compétences en relation avec le trio de pôle

Engagement dans la dynamique de l'Institution

Titres – Diplômes ou niveau : Diplôme de cadre de santé ou Titres Niveau I ou Niveau II

Connaissances générales : Connaissances des organisations de l'institution et des missions des Services de Médecine et Santé au Travail

Connaissances spécifiques : Réglementation de la médecine du Travail fixée par le Code du Travail - Capacités de communication et de collaboration avec

l'ensemble des acteurs dans la prévention et le suivi médical des professionnels du CHU de Nice - Loi n° 2011-867 du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail - Décret n° 2015-1588 du 4 décembre 2015 relatif à l'organisation et au fonctionnement des services de santé au travail des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux

Qualités professionnelles requises : Rigueur – Dynamisme – Sens des responsabilités – Capacités organisationnelles – Capacités relationnelles – Gestion de projet